

PROFESSION BANLIEUE

UN OUTIL DÉPARTEMENTAL POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES

1er juillet 2007



Un outil départemental pour lutter contre les violences envers les femmes

L'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis a été créé en 2002 par le Conseil général. Unique en France, il a pour mission de lutter contre toutes les violences faites aux femmes, qu'elles soient verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles.

En France, on estime qu'une femme sur dix subit des violences au sein du couple, que 48 000 femmes âgées de 20 à 59 ans auraient été victimes de viols en 2000.

La plupart des violences subies par les femmes sont exercées par des personnes de leur entourage. En Seine-Saint-Denis, en 2007, huit femmes ont été assassinées par un partenaire violent. Les femmes de ce département ne subissent pourtant pas plus de violence qu'ailleurs, comme le note un rapport de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies¹ : « Les jeunes filles de Seine-Saint-Denis déclarent tout autant d'actes de violence subie que les filles des autres départements. »

Pour animer et diriger l'observatoire, une militante de longue date a été sollicitée : Ernestine Ronai, ancienne secrétaire nationale de l'association féministe Femmes solidaires. Depuis, trois personnes supplémentaires ont renforcé le dispositif. « Notre objectif est d'aider les femmes à dénoncer plus facilement les violences qu'elles subissent et d'aider les professionnels à mieux entendre ces

femmes, explique Ernestine Ronai. Notre rôle n'est pas d'organiser seuls des actions mais d'impulser une dynamique de projet avec des partenaires autour de la question des violences faites aux femmes. Nous tentons d'inciter le plus grand nombre d'acteurs associatifs et institutionnels à travailler sur ce problème avec la population. »

Mesurer et comprendre cette violence

La fonction d'observation consiste à réunir le plus de données possible concernant les violences envers les femmes. Pour ce faire, l'observatoire travaille en partenariat avec tous les services du Conseil général, la police, la justice. « Les données sont difficiles à récolter, on connaît le nombre de portables volés par exemple, mais pas le nombre de femmes violées », s'indigne la directrice de l'observatoire.

Effectivement, en 2000, la première grande enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) a montré que seulement 5 % des viols de femmes majeures font l'objet d'une plainte. Pour avoir un aperçu de ces violences, l'observatoire recense chaque jour les actes de violence commis envers les femmes en dépouillant la presse locale.

Néanmoins, certaines données sont connues. En 2006, en Seine-Saint-Denis, 800 femmes connues du service social départemental déclarent être en errance du fait de violences dans le couple (600 femmes en 2004). Le nombre de femmes qui ont des séquelles graves à la suite de l'agression d'un partenaire est en augmentation (il était de 182 en 2005, il

¹ Stéphane Leclère, François Beck, Olivier Le Nour, Stanislas Spika, Rapport sur les usages de drogues et le violences en Seine-Saint-Denis à 17 ans. Analyse de l'enquête Escopad 2005. Observatoire français des drogues et des toxicomanies, 2007.

L'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis a été créé en 2002 par le Conseil général. Unique en France, il a pour mission de lutter contre toutes les violences faites aux femmes, qu'elles soient verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles.

- **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les fiches d'expérience >
- **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/Un-outil-departemental-pour-lutter-contre-les-violences-envers-les-femmes>